



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES LETTRES

Version officielle du 10.12.2025

**ECOLE DE LANGUE ET DE CIVILISATION FRANÇAISES
(ELCF)**

PLAN D'ÉTUDES DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

**BACCALAURÉAT UNIVERSITAIRE
BACHELOR OF ARTS (BA)**

Entrée en vigueur : Septembre 2026

Avant-propos

Présentation de la discipline

La discipline « Français langue étrangère » (FLE) vise à développer des outils d'analyse de la langue, de ses usages sociaux, de ses idéologies et de ses modalités d'acquisition. Elle s'adresse aussi bien aux étudiant-es francophones que non francophones¹.

L'objet d'étude du français langue étrangère consiste en une analyse du français en usage, en situation de contact et en acquisition. Une telle analyse demande :

- le développement d'outils techniques et critiques de description de la langue ;
- une approche des valeurs et statuts du français en contact avec d'autres langues et, partant, une étude de la francophonie ;
- une approche du français dans différentes aires sociales, notamment en milieu institutionnel ;
- une approche du français en acquisition, avec une réflexion introductive sur les incidences didactiques ;
- une approche de la littérature et de ses spécificités en situation de contact (migration, auteurs plurilingues, voyage, francophonie " périphérique ").

Le programme comprend aussi quelques enseignements d'approfondissement des connaissances linguistiques en français, offert aux étudiant-es non francophones dans le cadre du BA7, à suivre de préférence en début de cursus. Ces enseignements s'articulent toutefois à une approche théorique de la langue et de ses usages et visent un haut niveau de compétence².

Organisation des études

Certains modules requièrent la réussite préalable d'un autre module : ces conditions sont clairement indiquées dans le plan d'études. Sinon, la progression est libre.

Attestations et évaluations

Les modules sont évalués sous la forme d'un examen écrit, d'un examen oral ou d'un contrôle continu. Les modalités des contrôles continus sont définies au début de l'enseignement. Certains séminaires sont validés par l'obtention d'une attestation : les modalités pour l'obtention de cette attestation sont différentes selon les séminaires et sont définies par l'enseignant-e en début d'enseignement. Si l'attestation ou les attestations doit/doivent être acquise(s) avant de se présenter à l'examen du module, le plan d'études le mentionne explicitement.

¹ Par « non francophones », nous pensons aux étudiant-es pour qui le français n'est ni langue de référence (langue parlée en famille ou avec l'entourage immédiat) ni langue de scolarisation (maturité ou équivalent en français). En principe, ces étudiant-es sont soumis-es à l'examen d'admission de français de l'Université de Genève.

² Le niveau C2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), où l'on distingue six niveaux allant de A1 à C2 ; pour des informations concernant la description des niveaux, voir le site Internet : <https://www.coe.int/fr/web/common-european-framework-reference-languages>



Dispositions particulières pour les étudiant-es non francophones

Dans le cadre du module BA7, les étudiant-es non francophones pourront bénéficier d'un enseignement visant l'affinement des pratiques linguistiques.

Dispositions particulières pour les étudiant-es en français ou en linguistique

Les étudiant-es qui ont « Linguistique » ou « Langue et littérature françaises » comme autre discipline de BA choisiront les deux séminaires du BA4 parmi ceux offerts spécifiquement par la discipline « Français langue étrangère ». Ils/elles se référeront pour cela au programme des cours.

BACCALAURÉAT UNIVERSITAIRE

BACHELOR OF ARTS (BA)

Condition d'admission :

- Aucune.

Sauf indication contraire, aucun matériel (dictionnaire par exemple) n'est autorisé pour les examens.

Module BA1	Structures de la langue	12 crédits
Description	Développement d'un métalangage scientifique de description de la langue française et de ses structures (phonético-phonologiques, syntaxiques, morphologiques, lexicales). Approche théorique assortie d'exercices.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	• 3 x 2h/semestre de CS. 3 Cours-Séminaires.	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Un examen écrit (4 heures) portant sur la matière des trois CS.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	La réussite de ce module (note minimale : 4) conditionne l'accès aux modules BA3b et BA4.	



Module BA2	Approche des littératures francophones	12 crédits
Description	Etude de quelques aspects des littératures d'expression française et introduction méthodologique aux principaux outils de l'analyse littéraire. Accent mis sur la littérature en contact et sur la francophonie.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	• 2h/Semestre de CS. • 2 x 2h/Semestre de SE. 2 Séminaires.	
Attestation(s)	Fréquentation régulière des deux séminaires avec 1 attestation à obtenir dans chacun, selon des modalités différenciées (A ou B), définies au début de l'enseignement : - Attestation A à obtenir dans l'un des séminaires : Travail personnel. - Attestation B à obtenir dans l'autre : Participation active.	
Evaluation	Examen oral (1 heure de préparation et environ 30 minutes d'interrogation) sous la forme de l'analyse d'un passage d'une œuvre étudiée dans le séminaire qui a été validé par l'attestation B.	
Condition(s)	Les deux attestations doivent être acquises avant l'examen.	
Remarque(s)	/	



Module BA3	Discours en contextes	12 crédits
-------------------	------------------------------	-------------------

Demi-module BA3a	Introduction à l'analyse du discours et des interactions	6 crédits
Description	Thèmes concernant les approches pragmatique, énonciative, l'analyse discursive et conversationnelle.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	• 2h/Semestre de CS et 1-2h/Semestre de TP.	
Attestation(s)		
Evaluation	Un examen écrit (2 heures) portant sur la matière du CS.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

Demi-module BA3b	Etude et pratique des écrits académiques	6 crédits
Description	Développement d'une réflexion sur les usages académiques du français, en particulier ceux liés à la rédaction de travaux scientifiques, dans leurs variations disciplinaires. Exercices d'écriture en appui.	
Pré-requis	Réussite du module BA1.	
Enseignement(s)	• 2h/Semestre de CS et 2h/Semestre de TP, non dissociables.	
Attestation(s)	Exercices réguliers dans le cadre des TP, selon des modalités définies en début d'enseignement.	
Evaluation	Travail écrit noté de 10-12 pages (environ 20'000 signes, espaces non compris) sur un sujet défini d'entente avec l'enseignant-e responsable du demi-module BA3a ou avec l'un-e des enseignant-es du BA4, pour autant que ce travail soit lié à un enseignement suivi dans ce module.	
Condition(s)	L'attestation doit être acquise avant de soumettre le travail écrit à l'examen.	
Remarque(s)	/	



Module BA4	Etude du français et de ses variations	12 crédits
Description	Approfondissement linguistique des différences entre français oral et français écrit, des notions de registre et de norme. Initiation à la démarche empirique dans la description des données orales et/ou non standard du français (variétés et variantes).	
Pré-requis	Réussite du module BA1.	
Enseignement(s)	• 2 x 2h/Semestre de CS. 2 Cours-Séminaires. • 2 x 2h/Semestre de SE. 2 Séminaires. Se reporter au programme des cours pour la liste des séminaires thématiques et/ou de linguistique française à choix (ces derniers selon l'offre du BA2 du plan d'études de « Langue et littérature françaises »). Un des deux séminaires choisis au moins portera sur des aspects variationnels.	
Attestation(s)	Fréquentation régulière des deux séminaires choisis avec 1 attestation à obtenir dans chacun, selon des modalités différenciées (A ou B), définies au début de l'enseignement : - Attestation A à obtenir dans l'un des séminaires : Travail personnel. - Attestation B à obtenir dans l'autre : Participation active.	
Evaluation	Examen écrit (4 heures) portant sur la matière des deux CS.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	Les étudiant-es ayant « Linguistique » ou « Langue et littérature françaises » comme autre branche de BA choisiront les deux séminaires dans la liste spécifique proposée par le FLE.	



Module BA5	Cultures et idéologies linguistiques	12 crédits
Description	Etude du français en contexte et en contact avec d'autres langues. Introduction aux questions de politique linguistique et de multi/plurilinguisme. Approche des représentations sociales et des idéologies liées au français et à la francophonie.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	• 2 x 2h/Semestre de CR. 2 Cours. • 2 x 2h/Semestre de SE, 2 Séminaires à choix.	
Attestation(s)	Fréquentation régulière des deux séminaires choisis avec 1 attestation à obtenir dans chacun, selon des modalités différenciées (A ou B), définies au début de l'enseignement : - Attestation A à obtenir dans l'un des séminaires : Travail personnel. - Attestation B à obtenir dans l'autre : Participation active.	
Evaluation	Un examen oral (30 minutes de préparation et environ 30 minutes d'interrogation) portant sur la matière des deux CR.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

Module BA6	Linguistique de l'acquisition et introduction à la didactique du FLE	12 crédits
Description	Introduction aux théories de l'acquisition des langues étrangères ou secondes et à la didactique du français langue étrangère (FLE). Regard historique et critique sur le développement des théories, des approches et des méthodologies en FLE. Focalisation sur des problèmes particuliers rencontrés en classe de langue.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	• 2 x 2h/Semestre de CR. 2 Cours. • 2h/Semestre de SE, 1 Séminaire à choix.	
Attestation(s)	Dans le cadre du séminaire, selon des modalités définies au début de l'enseignement.	
Evaluation	Un examen oral (30 minutes de préparation et environ 30 minutes d'interrogation) portant sur la matière des deux CR.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	La réussite de ce module (note minimale de 4) conditionne l'accès au demi-module BA7b « Français : langue étrangère, langue d'intégration ».	



Module BA7	Français langue étrangère et migration OU Techniques de la langue OU Champ complémentaire	12 crédits
-------------------	--	-------------------

Module BA7	Français langue étrangère et migration	12 crédits
-------------------	---	-------------------

Demi-module BA7a	Regard interdisciplinaire sur la migration forcée	6 crédits
Description	Décloisonnement des savoirs et développement d'une vision d'ensemble sur la migration forcée au 21 ^{ème} siècle et ses enjeux historiques.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	• 2h/Semestre de CR, Regard interdisciplinaire sur la migration forcée (cours interfacultaire GSI-FAPSE).	
Attestation(s)	Une attestation à obtenir selon des modalités définies par les enseignant-es du CR au début de l'enseignement.	
Evaluation	Examen oral (30 minutes de préparation et environ 30 minutes d'interrogation) sur un sujet lié au CR et défini d'entente avec l'enseignant-e responsable du demi-module BA7a en FLE.	
Condition(s)	L'attestation doit être acquise avant l'examen.	
Remarque(s)	/	

Demi-module BA7b	Français : langue étrangère, langue d'intégration	6 crédits
Description	Développement d'une réflexion autour de l'enseignement de la langue de la région d'accueil pour les personnes issues de la migration. Focalisation sur la notion de français langue d'intégration.	
Pré-requis	Réussite du module BA6.	
Enseignement(s)	• 2h/Semestre de CS. 1 Cours-séminaire. • 2h/Semestre de SE. 1 Séminaire.	
Attestation(s)	Dans le cadre du séminaire, selon les modalités définies par l'enseignant-e au début de l'enseignement.	
Evaluation	Examen écrit (3 heures), sur la matière du CS.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

OU

Module BA7	Techniques de la langue	12 crédits
Description	Développement d'une maîtrise fine des capacités à exploiter, reformuler et synthétiser des documents oraux et écrits ainsi qu'à réinvestir ces sources dans des textes – notamment argumentatifs – cohérents et adaptés au contexte académique.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	5h/Année de CS.	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Contrôle continu selon des modalités définies par l'enseignant-e au début de l'enseignement.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	Module réservé aux étudiant-es non francophones qui désirent parfaire leurs connaissances du français ; à suivre de préférence au début du cursus.	

OU

Module BA7	Champ complémentaire	12 crédits
Les étudiant-es ont la possibilité de choisir un module offert par d'autres disciplines de la Faculté des lettres. Ils/elles s'orienteront de préférence vers des enseignements en linguistique, dans le cadre de la linguistique générale ou des linguistiques de langues. Parmi ceux-ci, les thématiques traitant des problèmes d'acquisition, d'enseignement des langues et de bilinguisme représentent un très bon complément aux études de FLE. Dans tous les cas, le choix de l'étudiant-e devra être validé par le/la responsable du plan d'études de français langue étrangère.		

MODULES OFFERTS AUX ETUDIANT-ES D'AUTRES DISCIPLINES

Toutes les conditions spécifiées plus haut dans la description des modules s'appliquent.

Particulièrement pertinents pour les études en langues modernes et en linguistique :

Module BA5	Cultures et idéologies linguistiques	12 crédits
Module BA6	Linguistique de l'acquisition et introduction à la didactique du FLE	12 crédits